

Conseil d'École de l'ESPE Languedoc-Roussillon

Vendredi 8 juin 2018

Compte-rendu

La séance est ouverte à 16h30 sous la présidence de Madame Cadopi Présidente du Conseil d'école de l'ESPE_LR.

Présents

Participaient à la réunion les membres suivants :

Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés.

Monsieur Jean-Michel Ganteau représenté par Madame Isabelle Lefebvre-Tournier , Madame Isabelle Lefebvre-Tournier

Collège B : Maitres de conférences et personnels assimilés.

Madame Louise Nyssen,

Collège C : Autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur.

Monsieur Gerard Piquemal, Madame Isabelle Aliaga représentée par Madame Louise Nyssen

Collège D : Personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans des écoles, établissements ou services relevant de ce ministre.

Monsieur Jean-Pierre Martin représenté par Monsieur Damien Mosca, Madame Sophie Villecourt

Collège E : Représentants des autres personnels.

Madame Nicole Muray représentée par Monsieur Gerard Piquemal, Monsieur Christophe Durand représenté par Monsieur Damien Mosca.

Collège F : Usagers

Monsieur Damien Mosca.

Personnalité désignée par le Région.

Monsieur Hussein Bourgi

Personnalités désignées par le Recteur.

Monsieur Jérôme Chapuisat représenté par Monsieur Hussein Bourgi , Monsieur Marc Rosenzweig représenté par Monsieur Hussein Bourgi, Madame Maryse Quéré représentée par Madame Isabelle Lefebvre-Tournier

Personnalités extérieures désignées par le conseil d'école de l'ESPE_LR.

Madame Florence Denjean-Daga représentée par Madame Louise Nyssen,

Personnalités désignées par les établissements partenaires.

Monsieur Philippe Augé représenté par Monsieur Jean-Patrick Respaut, Monsieur Patrick Gilli représenté par Madame Marielle Cadopi, Monsieur Jean-Patrick Respaut, Monsieur Emmanuel Roux représenté par Madame Marielle Cadopi,

Invités présents à la séance.

Monsieur Thierry Dordan, Monsieur Christophe Iung, Madame Laurence Grandet, Monsieur Gilles Halbout, Monsieur Christian Lavergne, Madame Valerie Munier, Monsieur Laurent Noé, Madame Deborah Nourrit.

Ce compte rendu ne reprend pas le contenu du diaporama mis en annexe de ce présent PV et présenté par le directeur de l'ESPE-LR lors du conseil d'école et complété par des remarques des membres du conseil.

Madame la Présidente du conseil, Madame Cadopi ouvre la séance en excusant Madame la Rectrice qui avait prévu de venir à ce conseil mais a été retenue sur Toulouse du fait de la présence de Monsieur le Premier Ministre dans cette ville..

Monsieur Iung souhaite la bienvenue à Monsieur Laurent Noé, directeur académique du Gard et chargé par Madame la Rectrice d'interagir avec l'ESPE, en particulier dans les dossiers concernant le 1er degré.

1- Validation du Procès-verbal du 5 mars 2018

Le Procès-verbal du 5 mars est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2- Démarche qualité de la formation

- les conclusions des différentes enquêtes réalisées auprès de FSTG à l'issue de leur année de stage et 18 mois après

Monsieur Iung présente les principales conclusions des différentes enquêtes réalisées auprès des FSTG à l'issue de leur année de stage et 18 mois après (diapos 5-15). Ces résultats ont déjà permis des évolutions dans la formation proposée, ils permettront d'améliorer les maquettes qui seront proposées pour le prochain plan quinquennal

Madame Cadopi félicite tout d'abord l'ensemble les acteurs qui ont réalisé ces enquêtes, c'est un travail lourd mais fort utile. Il s'agit en effet de ressenti mais il faut en tenir compte. Cela met en évidence les points sur lesquels les équipes plurielles devront travailler à l'avenir.

Madame Nourrit dit qu'il est difficile à se prononcer car les résultats présentés sont très globaux. Monsieur Iung répond que les réponses aux centaines de questions posées ont été communiquées aux responsables des différents parcours dès la réalisation de l'enquête. Le travail présenté est en effet une synthèse des résultats obtenus, résultats très semblables sur deux années.

D'autre part, Madame Nourrit demande si l'on a des informations sur les changements annoncés dans la presse. Monsieur Iung indique qu'en dehors des recommandations de la cour des comptes et des réponses assez vagues de ministres, il ne sait rien. Il ajoute que les 3 directions générales ont été missionnées pour réfléchir aux compétences attendues à l'entrée et à la sortie du master et compléter les documents actuels. En ce qui concerne le concours, la seule annonce du ministre a consisté à dire qu'il y aurait toujours un concours. Actuellement, les réflexions du ministère sont principalement centrées sur le premier degré.

3- Présentation de l'analyse réalisée par les inspecteurs du 2nd degré sur les besoins des fonctionnaires stagiaires titularisés en juin 2017

Comme annoncé lors du conseil de perfectionnement des formations de l'ESPE, Monsieur Brandebourg a demandé à ses collègues inspecteurs, au moment de la titularisation, d'identifier les besoins de formation des fonctionnaires stagiaires titularisés. Monsieur Brandebourg présente les résultats (diapos 17-29). Monsieur Brandebourg s'interroge sur les points d'observation des évaluateurs au moment de la titularisation, peut être accordent ils à ce moment-là plus d'importance à la gestion de la classe et à la manière de concevoir et de mettre en œuvre leur enseignement qu'aux compétences transversales.

Les IPR vont continuer à renseigner les préconisations. On va demander également aux chefs d'établissement également de le faire. Cela permettra sans doute d'affiner le bilan transdisciplinaire.

Monsieur Iung félicite Monsieur Brandebourg pour le travail d'analyse réalisé et constate qu'en effet les conclusions de cette enquête conduisent à des conclusions très proches de celles que l'ESPE a réalisées auprès des étudiants. Monsieur Dordan ajoute qu'un parcours individualisé de formation sera proposé pour chaque titulaire lors de la première année.

Madame Nourrit demande s'il est possible de commencer à penser l'évaluation de nos étudiants par compétences. Ca donnerait plus de sens à notre formation, en la mettant en cohérence avec ce qui est demandé sur le terrain. Il y a des composantes qui travaillent à une démarche par compétences (IUT). D'autres universités ont commencé une entrée par compétences en licence. Madame Nourrit dit que l'on pourrait le faire au niveau des masters. Monsieur Respaut dit que les composantes peuvent en effet travailler dans cette direction. Madame Cadopi partage totalement le point de vue de Madame Nourrit. Monsieur Iung est tout à fait favorable à ce que certains parcours expérimentent une démarche par compétences en accord avec les compétences attendues d'un professeur ou CPE. L'ESPE de Marseille passe toutes ses formations en évaluation par compétences dès cette année. Monsieur Iung pense que c'est dans cette direction qu'il faudra aller également mais en prenant le temps de bien le faire. L'expérimentation proposée par le parcours ESPE sera intéressante.

Madame Villecourt considère qu'Astuce Espe permet d'avoir une visibilité des besoins de formation pour les premières années de titularisation dans le premier degré également. Les éléments seront communiqués aux tuteurs et aux circonscriptions. On pourrait aussi faire une petite synthèse de cette restitution à destination de la FDE et à l'ESPE, afin de trouver des points d'ancrage dans la formation.

Monsieur Udave dit que les points mis en valeur par Monsieur Brandebourg sont ceux qui sont les plus travaillés dans la formation.

Monsieur Brandebourg acquiesce et pense que le regard du chef d'établissement sera également riche d'enseignements.

Monsieur Udave pense qu'il faudrait aussi connaître le point de vue des formateurs. De plus il avance que la vraie question est la suivante : les compétences du référentiel sont-elles acquises et à quel niveau ?

Monsieur Brandebourg ajoute qu'il y a des besoins qui remontent suite à des changements de situation (stage en collège et affectation en lycée par exemple)

4- Présentation du document du R-ESPE : «Vers un référentiel de la qualité des formations de master MEEF dans les ESPE».

Madame Nyssen présente le document du R-ESPE relative à la qualité des formations de master MEEF. (diaporama 34_38)

Compléments apportés au cadre de fonctionnement de l'ESPE.

Monsieur Iung présente les ajouts proposés dans le cadre de fonctionnement des formations de l'ESPE (43-45), ce travail ayant été discuté au niveau du bureau de l'ESPE. Il vise à clarifier plusieurs points.

5- Point d'information : Convention de partenariat dans le cadre « des Secondes Journées des ESPE d'Occitanie »

La situation financière de Toulouse ayant été restaurée, la convention n'a plus de raison d'être.

6- Informations du directeur.

Monsieur Iung présente un bilan des journées d'étude des ESPE d'Occitanie à Narbonne, journées honorées par la venue des deux rectrices d'académie, une représentante de la région ainsi que des représentants des universités partenaires et de la COMUE. Monsieur Iung remercie infiniment Madame Munier qui a organisé ces journées avec Madame Duvignau de l'ESPE de Toulouse. Monsieur Iung considère que les conclusions de ces journées de travail ont été très riches et ont tiré profit de l'organisation de ces journées d'étude organisées en 2017 et 2018 : les communautés montpelliéraines et toulousaines se connaissent bien maintenant et ont manifesté l'intérêt de développer plus de collaboration l'an prochain.

Madame Cadopi dit qu'elle a assisté à l'intégralité des journées et a trouvé que le niveau de réflexion était très élevé et très riche. Les deux rectrices présentes ont apprécié la qualité de cette manifestation.

Madame Munier remercie Madame Cadopi pour ces compliments. Ces secondes journées avaient en effet une organisation différente des premières : l'évolution a permis de faciliter les discussions et de faire émerger des projets de collaboration. Madame Munier informe le conseil que l'appel à manifestation d'intérêt visant à recenser d'une part les forces vives en recherche en Occitanie et les besoins du terrain va être rapidement lancé. Enfin, Madame Munier indique que la date de lancement de l'appel à projets « ESPE du futur » est encore retardée.

7- Divers.

Lors de la réunion du 4 mai au cours de laquelle Madame la Rectrice a réuni les principaux responsables des formations MEEF, Madame la Rectrice a demandé qu'un travail soit lancé afin d'affiner la lettre de cadrage des parcours adaptés. Monsieur Iung informe que le travail a débuté avec les collègues du rectorat, notamment Monsieur Noé et Monsieur Rosenzweig.

Monsieur Iung annonce que les résultats du CAPET Biotechnologies Biochimie Génie Biologique sont déjà connus et sont excellents : Résultat au concours : 7 reçus sur les 22 postes nationaux.

Enfin Madame Cadopi annonce la finale académique du concours du meilleur mémoire en 180 secondes qui aura lieu le mercredi 13 à 15H30. Elle rappelle que tous les membres du conseil y sont évidemment conviés.

La séance se termine à 18h

Conseil de l'ESPE LR



Réunion du 8 juin 2018

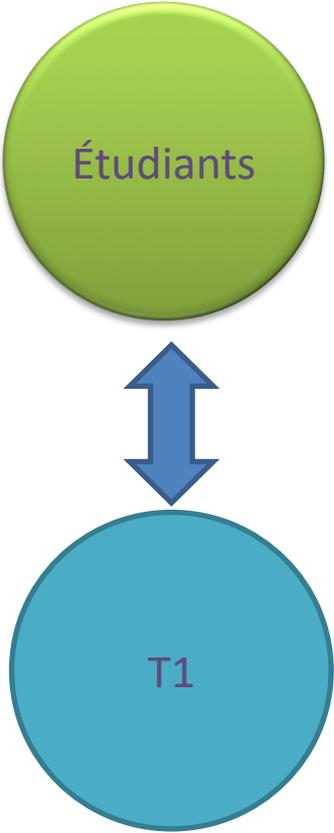
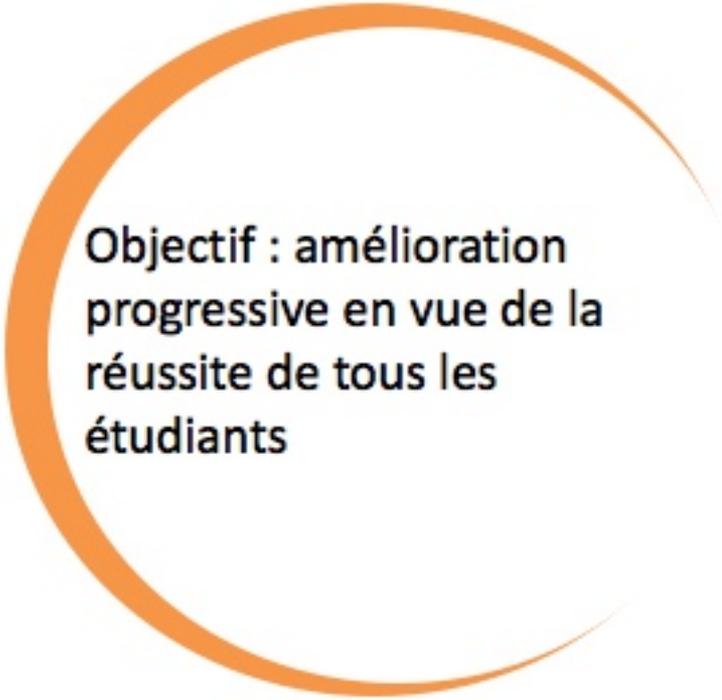


1. Validation du Procès-verbal du 5 mars 2018.
2. Démarche qualité de la formation :
 - Les conclusions des différentes enquêtes réalisées auprès de FSTG à l'issue de leur année de stage et 18 mois après poursuite de la démarche.
 - Présentation de l'analyse réalisée par les inspecteurs du 2nd degré sur les besoins des fonctionnaires stagiaires titularisés en juin 2017.
 - Présentation du document du R-ESPE : «Vers un référentiel de la qualité des formations de master MEEF dans les ESPE».
3. Compléments apportés au cadre de fonctionnement de l'ESPE.
4. Point d'information : convention de partenariat dans le cadre des secondes journées des ESPE d'Occitanie
5. Informations du directeur.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du COSP du 5 mars 2017

2. Démarche qualité de la formation



Conclusions des différentes enquêtes réalisées
auprès de FSTG à l'issue de leur année de stage et 18 mois après poursuite de la démarche.

Préalable

Ce document reprend les résultats des enquêtes réalisées en 2016 et en 2017 auprès des FSTG en fin d'année de stage. Le questionnaire posé était essentiellement le même pour ces deux promotions.

Globalement les réponses données lors de ces deux enquêtes sont assez semblables à l'exception de quelques questions posées uniquement en 2017 suite à des évolutions que nous avons réalisées lors de l'enquête 2016.

Lorsque les chiffres n'évoluent pas, nous n'avons pas mentionné l'année de l'observation.

Il est à noter que le nombre de FSTG dans le 1^{er} degré a plus que doublé entre 2016 et 2017 alors que dans le 2nd degré les effectifs sont restés stables. Malgré cette évolution notable du nombre de FSTG 1^{er} degré en 2017, nous n'observons pas de variation notable des réponses.

Conclusions Générales

Points positifs

- Le M1 MEEF est considéré comme préparant bien au concours, mieux aux épreuves écrites qu'aux épreuves orales.
- Tout ce qui est en lien avec l'exercice du métier (stage SOPA, stage en responsabilité,...) est jugé très positivement que cela soit en terme d'organisation, d'accueil, d'accompagnement (tutorat mixte) et d'apport de la formation (visite formative, enseignement en lien direct avec le stage, DASC).
- Le mémoire ou le TSR qui génèrent une charge de travail très importante sont jugés comme utiles en vue de développer un regard réflexif sur la pratique professionnelle et comme pouvant être réinvestis dans leur pratique.
- Les services apportés aux étudiants (administratifs, documentation, numérique) sont également jugés très positivement.
- Les étudiants considèrent avoir très majoritairement acquis les compétences professionnelles attendues ce qui est évidemment un objectif important de la formation.

Points à suivre et à analyser afin d'envisager d'éventuelles évolutions et des formations pendant les premières années après la titularisation

- En ce qui concerne la charge de travail, tout ce qui peut aller dans le sens de l'allègement qui ne soit pas au détriment de la formation doit être favorisé.
 - De ce point de vue, tout ce qui peut être évalué de façon continue doit être privilégié car la fin de l'année civile en particulier concentre à la fois la fin du trimestre (conseils de classe...) et les évaluations.
 - Au contraire le début de l'année civile est la période la moins lourde, elle pourrait permettre aux FSTG d'avancer leur travail de mémoire ou de TSR.
- L'apport des enseignements de tronc commun ou de pédagogie générale n'est pas toujours pleinement reconnu par une proportion d'étudiants (de l'ordre de 50%).

Points à suivre et à analyser afin d'envisager d'éventuelles évolutions et des formations pendant les premières années après la titularisation

- De même si l'apport des enseignements de didactique ou disciplinaires est jugé positivement (à plus que 65%), dans quelques parcours, certains enseignements sont jugés comme peu liés à l'exercice du métier.
- Enfin, l'articulation entre les différentes facettes de la formation peut être renforcée. Un travail d'analyse au sein des différents parcours et mentions doit être réalisé en lien avec ces évaluations afin de comprendre ces retours des étudiants et d'envisager d'éventuelles adaptations.
- Afin de renforcer le lien entre enseignements plutôt liés à une ou plusieurs disciplines et les enseignements de tronc commun, un travail de rencontre et d'échange sera poursuivi
- En ce qui concerne le 1^{er} degré, un point de vigilance doit être maintenu au sujet des relations entre les FSTG et les titulaires de classe.

Cette enquête réalisée début 2018 concerne la population des fonctionnaires stagiaires titularisés en juillet 2016.

Le questionnaire posé aux nouveaux enseignants a été réalisé par le rectorat de Montpellier et l'ESPE de l'Académie de Montpellier.

Ces résultats peuvent être corrélés avec ceux obtenus suite à l'enquête en mai 2016 sur cette même population à l'issue de l'année de fonctionnaire stagiaire.

Environ un tiers des fonctionnaires stagiaires ont répondu à l'enquête soit 129 fonctionnaires stagiaires dans le 1er degré et 136 dans le 2nd degré dont 9 CPE et 9 professeurs documentalistes.

Cette même population avait répondu à l'intégralité de l'enquête réalisée à la fin du M2 pour la moitié d'entre eux.

On peut estimer que ce taux de réponse peut permettre de tirer des conclusions au niveau d'une mention (1er degré, 2nd degré et Encadrement éducatif). Ce taux de réponse ne permet pas de pouvoir tirer des conclusions au niveau d'un parcours.

Charge de travail

- Lorsque les T1 comparent leur année de stage à l'année de T1, la charge de travail en T1 reste aussi lourde pour 30% d'entre eux, plus lourde pour 30% et moins lourde pour 40%.

Apports de la formation lors de l'année de stage

- 60% d'entre eux jugent positivement l'apport de la réalisation d'un mémoire ou TSR
- plus généralement la formation proposée en M2 même s'ils la considèrent comme trop courte et ne répondant pas nécessairement à leur besoin du moment.
- 70% considèrent avoir mis en pratique les éléments travaillés lors de la formation.
- La formation de CPE est jugée totalement positive.

Besoins exprimés

Besoins exprimés en formation générale et/ou en formation disciplinaire pour 66 % des T1 du premier degré et 48 % des T2 du second degré

Les T1 demandent à la fois des formations très concrètes, formation dite « prête à l'emploi » et en même temps des formations leur permettant de prendre en compte des situations spécifiques rencontrées dans leurs différentes classes : gestion des publics particuliers, différenciation, psychologie des élèves ... Seule une formation (initiale et continue) peut répondre à leur demande.

Un besoin d'accompagnement sous forme d'un tuteur et de formation est clairement établi. A l'issue du T1, leur demande de formation est encore plus forte qu'en début de T1.

Elle concerne dans le 1^{er} degré tant les disciplines à enseigner que la pédagogie générale, principalement la pédagogie dans le 2nd degré.

Les principaux besoins de formation transversale concernent la gestion de la classe, l'évaluation, la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, la gestion des publics particuliers.

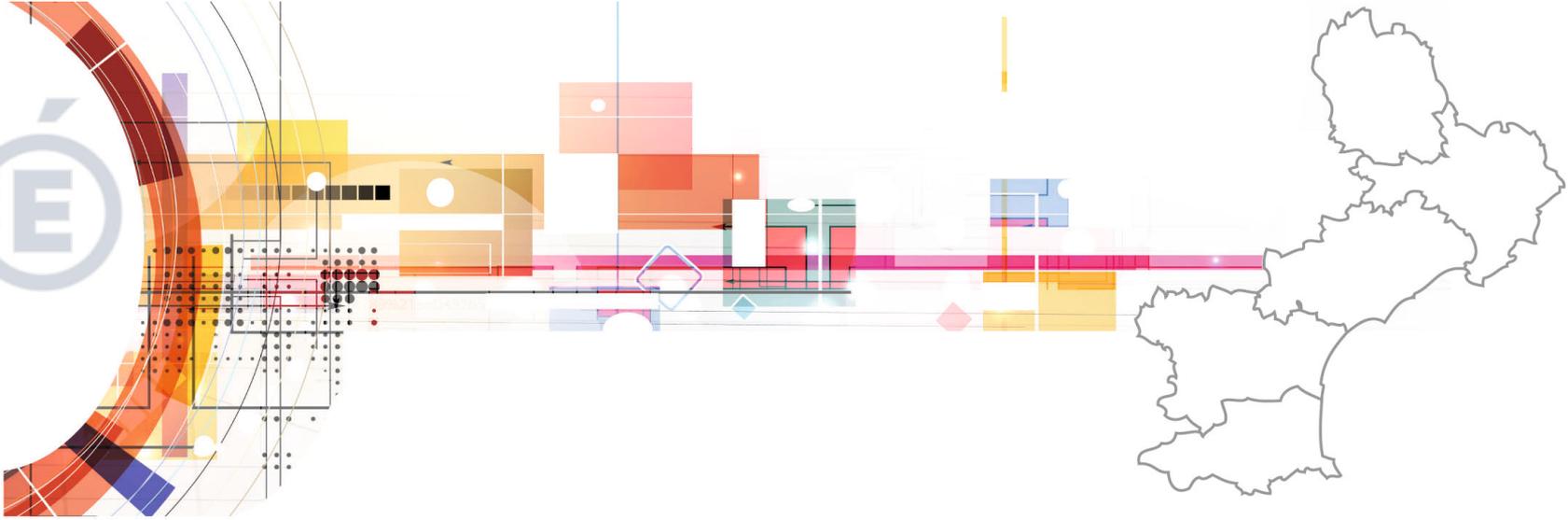
Enfin, les T1 affectés dans des niveaux très différents de ceux où ils ont exercé pendant l'année de stage se trouvent souvent démunis (passage école élémentaire/école maternelle, collège/lycée).

À noter

- La prise en main de la classe n'a pas généré de difficulté pour 75% des répondants.
- Près de 80% considèrent, à l'issue de l'année de T1, être prêts à évoluer.
- Plus que la moitié des T1 ont réalisé un projet, très majoritairement sur la base d'une initiative personnelle, s'insérant pour moitié dans un dispositif existant. Le spectre des sujets de projet est vaste... mais ne couvre pas les mathématiques dans le 1^{er} et 2nd degré et peu les sciences dans le 2nd degré.

- Une charge de travail qui est jugée importante lors de l'année de stage aussi bien que lors de l'année de T1
 - Cependant :
 - La formation en année de stage est jugée de manière positive même si elle est estimée peu adaptée aux besoins du moment par les FSTG, les T1 considèrent avoir mis en pratique les apports de cette formation, en particulier pour ce qui relève de la formation générale...
 - Malgré le travail demandé, le mémoire/TSR est jugé positivement en termes d'apports réflexif sur la pratique (à l'issue de l'année de stage aussi bien qu'en T1)
- À la fin de l'année de stage, les sujets pensent avoir acquis l'essentiel des compétences attendues, cependant des besoins émergent à l'issue de l'année de T1 :
 - Besoins contradictoires : différenciation vs outils clé-en-main...
 - Besoins d'accompagnement sous forme de tutorat
 - Besoins de formation en termes de gestion de la classe, évaluation, psychologie de l'enfant et de l'adolescent, la gestion des publics particuliers et plus généralement sur les autres cycles que ceux pratiqués lors de l'année de stage.
 - **Note : 75 % des T1 déclarent ne pas avoir eu de difficultés en ce qui concerne la prise en main de la classe**

Présentation de l'analyse réalisée par les inspecteurs du 2nd degré sur les besoins des fonctionnaires stagiaires titularisés en juin 2017



académie
Montpellier



Besoins de formation des professeurs stagiaires à l'issue de leur formation

1 juin 2018

Plan

- **Un engagement**
- **Un outil**
- **La méthode**
- **Les résultats des stagiaires titularisés de l'ESPE**
- **Les résultats de ceux restant en académie**
- **Pour quoi faire?**

Un engagement

- **Conseil de perfectionnement**
- **Une problématique : articulation de la formation initiale et de sa poursuite en T1/T2**

Un outil Astucespe

Grille d'évaluation par l'inspecteur pour : M. Said AZZIZ

Discipline	L1300 MATHÉMATIQUES
Affectation	0342036D COLLEGE PIERRE MENDES FRANCE - 34830 JACOU
Dernière mise à jour	

● **Evaluation des compétences**

● **Avis motivé à saisir**

● **Avis final pour la titularisation**

● **Préconisations d'approfondissement pour les années T1/T2**

● **Validation et clôture de l'avis final**

Préconisations d'approfondissement pour les années T1/T2

La préconisation pour les deux premières années de titulaires (T1-T2) a pour but d'aider le stagiaire, dans l'hypothèse de sa titularisation, à dégager les compétences qu'il doit

👁️ Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

CC1	Faire partager les valeurs de la République
CC2	Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
CC3	Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
CC4	Prendre en compte la diversité des élèves
CC5	Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
CC6	Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
CC7	Maîtriser la langue française à des fins de communication
CC8	Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
CC9	Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
CC10	Coopérer au sein d'une équipe
CC11	Contribuer à l'action de la communauté éducative
CC12	Coopérer avec les parents d'élèves
CC13	Coopérer avec les partenaires de l'école
CC14	S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

👁️ Compétences communes à tous les professeurs

P1	Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
P2	Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
P3	Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
P4	Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
P5	Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Une méthode

- **Extraction des données Astuce, mise en forme Excel,**
- **Liste des stagiaires titularisés, (exclusion des reports, prolongations, renouvelés, licenciés);**
- **Liste des stagiaires de l'ESPE,**
- **Extraction en septembre des T1,**
- **Croisement des données.**

Le vivier initial

Grade	Stagiaires	Parmi les précédents, ceux de l'ESPE
Agrégés	75	19
Certifiés	334	303
CPE	17	17
CTR BOE	6	0
EPS CLN	40	38
PLP	98	98
Total	570	475

Les viviers étudiés

Des recommandations émises pour 301 stagiaires soit 52,8% du vivier initial, tous en formation à l'ESPE donc pour 63% des stagiaires de l'ESPE.

Les T1 sont 299 en 2017/18 dont 93 ont été stagiaires à l'ESPE

Les viviers étudiés

V1 : les 301 stagiaires de l'ESPE titularisés

**V2 : les 93 stagiaires de l'ESPE T1 dans
l'académie**

Les résultats du V1

	P1	P2	P3	P4	P5	D1	D2
	Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves	Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information	Mettre en oeuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
Nombre de stagiaires	29	10	94	51	98	1	3
En % du vivier	6,1	2,1	19,7	10,7	20,6	0,2	0,6
En % du nombre de stagiaires soumis à préconisation des inspecteurs	9,6	3,3	31,2	16,9	32,5	0,3	0,9

Les résultats du V1

	CC10	CC11	CC13	CC14	CC3	CC4	CC5	CC7	CC8	CC9
	Coopé-rer au sein d'une équipe	Contri-buer à l'action de la communit é éduca-tive	Coopé-rer avec les partenai-res de l'école	S'enga-ger dans une démar-che indivi-duelle et collecti-ve de développem ent profes-sionnel	Connaî-tre les élèves et les proces-sus d'apprentiss age	Prendre en compte la diversité des élèves	Accom-pagner les élèves dans leur parcours de forma-tion	Maîtriser la langue françai-se à des fins de commu-nication	Utiliser une langue vivante étrangè-re dans les situa-tions exigées par son métier	Intégrer les élé-ments de la culture numéri-que néces-saires à l'exerci-ce de son métier
Nbre de stagiaires	16	23	13	38	42	64	25	3	4	39
En % du vivier	3,3	4,8	2,7	8	8,8	13,5	5,2	0,6	0,8	8,2

Les résultats du V2

	P1	P2	P3	P4	P5	D1	D2
	Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves	Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information	Mettre en oeuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
nombre de stagiaires	9	1	26	14	31	1	1

Les résultats du V2

	CC10	CC11	CC13	CC14	CC3	CC4	CC5	CC7	CC8	CC9
	Coopé-rer au sein d'une équipe	Contri-buer à l'action de la communaut é éduca-tive	Coopé-rer avec les partenaires de l'école	S'enga-ger dans une démar-che indivi-duelle et collecti-ve de développem ent profes-sionnel	Connaî-tre les élèves et les proces-sus d'apprentiss age	Prendre en compte la diversité des élèves	Accompagn er les élèves dans leur parcours de forma-tion	Maîtriser la langue françai-se à des fins de commu-nication	Utiliser une langue vivante étrangè-re dans les situa-tions exigées par son métier	Intégrer les élé-ments de la culture numéri-que néces-saires à l'exerci-ce de son métier
Nbre de stagiaires	2	3	5	10	12	22	12	1	1	11

Pour quoi faire?

- Organiser la formation des T1 si c'est possible,
- Repenser certains points de la formation initiale pour satisfaire ces besoins.

Présentation du document du R-ESPE : «Vers un référentiel de la qualité des formations de master MEEF dans les ESPE» (L. Nyssen)

RÉSEAU
NATIONAL
DES ESPE



Commission formation

Groupe évaluation de la formation

Vers un référentiel de la qualité des formations
de master MEEF dans les ESPE

RÉSEAU
NATIONAL
DES ESPE



Commission formation

Groupe évaluation de la formation

Vers un référentiel de la qualité des formations
de master MEEF dans les ESPE

Episode 2

RÉSEAU
NATIONAL
DES ESPE



Commission formation

Groupe évaluation de la formation

Vers un référentiel de la qualité des formations
de master MEEF dans les ESPE

Episode 2

L'épisode 1 date de novembre 2016

Réflexion collective

14 ESPE + 1 rectorat

Fournir un appuis méthodologique
pour identifier , dans les formations

ce qui marche bien



ce qui marche mal



ce qui ne marche pas



Ambition double

Réflexion **collective**
sur les enjeux des formations

Associer
toutes
les ESPE,

Proposer à **chaque ESPE**
des outils pour alimenter
une réflexion sur sa propre
situation

Spécifique
à chaque
site

En réponse aux critiques faites à la première version

il s'agit de

Fédérer

et non prescrire

Créer une dynamique de
réflexion

et non imposer des
solutions

10 enjeux

1. La coopération entre les différents acteurs au service de la professionnalisation
2. L'alternance intégrative – Formation en alternance
3. Une formation « à et par la recherche » professionnalisante et acculturante
4. Le respect des valeurs et des principes de la République française
5. L'engagement dans la formation
6. La maîtrise des savoirs à enseigner et des savoirs pour enseigner
7. L'évaluation au service de la formation
8. Le continuum de formation
9. La prise en compte de la diversité des publics accueillis en formation et des contextes d'exercice
10. Gouvernance du projet de l'ESPE dans son environnement

Chaque enjeu est décliné en

Références = critère permettant d'apprécier la manière dont l'ESPE s'est saisie des enjeux

Référés = données permettant de vérifier à quel point les références sont satisfaites

Chaque enjeu est décliné en

Références = critère permettant d'apprécier la manière dont l'ESPE s'est saisie des enjeux

Référés = données permettant de vérifier à quel point les références sont satisfaites

Exemple sur l'enjeu de la coopération entre les différents acteurs

Exemple de référence :
des réunions de concertation locales sur des objets de formation précis sont institutionnalisées, organisées et suivies.

Exemples de données :
planning des réunions,
nombre de réunions,
nombre de participants,
existence et diffusion des comptes rendus, ...

Compléments apportés au cadre de fonctionnement de l'ESPE.

Ajout d'une mission pour les responsables de parcours

- *5.2.3. Missions du responsable de parcours, du responsable des UE « Accompagnement de stage » et du responsable des UE liées à la recherche.*
- Missions du responsable de parcours

[...]

Il est chargé par le directeur de l'ESPE d'identifier et de contacter les examinateurs qualifiés de l'ESPE des FSTG de son parcours pour l'épreuve professionnelle des candidats à l'admission du CAFFA et d'en communiquer le nom de la division des examens et concours du rectorat (DEC) qui est chargé ensuite de trouver une date commune aux deux examinateurs qualifiés et le candidat pour fixer la date et le lieu de l'épreuve professionnelle.

Visites formatives

La visite formative vise à développer une attitude réflexive sur la pratique et à aider le stagiaire à développer ses compétences et ses gestes professionnels nécessaires à l'exercice du métier, d'enseignant, de CPE ou de professeur documentaliste. Elle est effectuée par un membre de l'équipe pédagogique.

6.5.1- Visite formative du premier semestre

Un dossier comportant une grille d'analyse de séance complétée par le visiteur est communiqué au fonctionnaire stagiaire ainsi qu'au tuteur ESPE. Elle sera également à disposition de l'enseignant qui réalisera la visite évaluative afin que ce dernier puisse évaluer la progression au cours de l'année de stage. Ce dossier ne peut être communiqué qu'à l'équipe des formateurs universitaires car il institue un document adressé par l'enseignant ayant réalisé la visite au fonctionnaire stagiaire.

Visite évaluative

6.5.2- Visite évaluative du second semestre

La visite évaluative des fonctionnaires stagiaires de M2 contribue à valider le niveau de maîtrise des différentes compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier, d'enseignant, de CPE ou de professeur documentaliste. Elle est effectuée par un membre de l'équipe pédagogique qui ne peut pas participer à l'évaluation réalisée par le rectorat lors de la visite certificative. En effet, les différents avis (ESPE et inspection dans le 1^{er} degré, ESPE, inspection, chef d'établissement dans le second degré) doivent être fondés sur des rapports et informations disjoints.

Informations du directeur

Informations du directeur

- ✓ 2ndes journées d'étude des ESPE d'Occitanie à Narbonne
 - ✓ 120 participants
 - ✓ Travaux de grande qualité
 - ✓ Grande volonté de travailler ensemble
 - ✓ Un grand merci à Valérie Munier qui pour Montpellier a contribué à l'organisation de ce colloque et à Karine Duvignau



Informations du directeur

- ✓ ESPE du futur : nous restons en attente de l'appel à projet
- ✓ Travail organisé au niveau du ministère : commission regroupant les 2 directions générale, la CPU et le réseau de l'ESPE afin de faire évoluer la formation des enseignants. Actuellement aucune information des ministres quant à la nature de la réforme.
- ✓ Prochain conseil
 - ✓ Charte relative aux MCC
 - ✓ Cadrage des parcours adaptés
 - ✓ Premiers résultats au concours
 - ✓ Organisation de la rentrée